



attac

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°120 – Mardi 21 mars 2000.

PLUS DE NOUVELLES DE M239

Dans ce numéro

- 1- Anniversaire...
- 2- Annulation de la dette
- 3- Donges noire de monde
- 4- Chocolat au rabais
- 5- Résistance fertile
- 6- Un fantasme ?
- 7- Brèves d'OMC
- 8- Rendez-vous avec ATTAC.

En bref...

Aujourd'hui 252 personnes ont signé la pétition Pour le contrôle citoyen de l'OMC et vous ? <http://www.local.attac.org/petition/> Cela fait un an que le parlement canadien a voté une motion demandant la taxation des transactions financières. Depuis plus de nouvelles... (Lire Anniversaire). En Espagne un référendum sur l'annulation de la dette, en France une manifestation pour proposer cette annulation (Lire Annulation de la dette). AG des actionnaires le 22 mars, raffinerie de Donges le 25 mars, les luttes contre Total s'intensifient (Lire Donges noire de monde). Un cri : une directive européenne ruine les producteurs de cacao (Lire Chocolat au rabais). Une action anti-OGM se prépare durant une semaine internationale de lutte (Lire Résistance fertile). Donner l'éducation au marché ? C'est une question à laquelle l'un de nos lecteurs répond par l'affirmative (Lire Fantasme ?) Accords bi-latéraux, multilatéraux, OGM, Organisme de Règlement des Différends de l'OMC... (Lire Brèves d'OMC). Nous espérons vous voir demain mercredi 22 mars à 10h00 au Carrousel du Louvre.

Anniversaire...

Le 23 mars 1999, le Parlement du Canada adoptait la motion suivante (164 voix contre 83) : " Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait décréter une taxe sur les transactions financières de concert avec la communauté internationale. " (M-239)

Depuis, plus rien !
C'est ça, la démocratie ?

Le gouvernement du Canada a été le premier gouvernement à adopter le principe de l'imposition d'une taxe sur les transactions financières – aussi appelée taxe Tobin – dans le but de freiner la spéculation sur les marchés des devises et à constituer un fonds international destiné au développement économique et social. Ce geste sans précédent a été applaudi partout dans le monde comme marquant le début d'une reprise de contrôle par les pouvoirs politiques sur les marchés financiers dont les actions

spéculatives entraînent le chaos dans nombre de pays (Mexique, Brésil, Corée, Thaïlande, Malaisie, Indonésie) depuis que le vent de la libéralisation des marchés – baptisée " mondialisation " - souffle partout et agite les fondements des économies de toutes les nations de la planète.

ATTAC-Québec et plusieurs autres organisations au Canada dont le Congrès du Travail du Canada, des organismes religieux et de coopération internationale, Solidarité populaire Québec, la Marche mondiale des Femmes, le Conseil des Canadiens, la coalition Halifax Initiative – pour ne nommer que ceux-là – se sont alors réjouis de l'initiative des députés canadiens. Mais depuis lors, c'est le silence. Le gouvernement canadien n'a rien fait pour agir sur cette motion adoptée démocratiquement par le Parlement.

ATTAC-Québec demande que le gouvernement du Canada agisse conformément à la volonté



attac

exprimée par la grande majorité des députés démocratiquement élus. Plus précisément, le gouvernement du Canada doit :

- faire rapport à la Chambre des Communes sur les efforts déployés auprès de la communauté internationale et sur les positions défendues par les représentants des autres pays ;
- commander des études sur la pertinence, la faisabilité et les bienfaits de la mise en place de la " taxe Tobin ". Ces études devront être rendues publiques et présentées aux diverses instances internationales (OCDE, G8, G20, FMI, Banque des règlements internationaux, Banques centrales, etc.) ;
- organiser une conférence internationale sur la taxe Tobin mettant en présence les meilleurs spécialistes (économistes, fiscalistes, représentants de ministères des finances d'autres pays, etc.) qui ont déjà étudié la question ;
- mandater le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur, dans le d'audiences publiques et itinérantes sur les effets de la mondialisation, à étudier la faisabilité de la taxe Tobin et d'autres mesures de contrôle des marchés financiers en vue d'instaurer une fiscalité nationale et internationale équitable.

Une lettre type est à votre disposition.
Pour plus d'informations : quebec@attac.org
<http://attac.org/quebec/>

Annulation de la dette

L'Espagne consulte les citoyens sur la dette extérieure des pays pauvres.

L'association citoyenne pour l'abolition de la dette extérieure organise un référendum populaire, intitulé Consultation Sociale, afin de savoir ce que la population espagnole pense de la dette extérieure des pays du Tiers-monde.

La Consultation Sociale sera réalisée le 12 mai, durant les élections générales, et on estime déjà une participation de 20 millions de votants. Pourront voter à ce référendum les plus de 16 ans et les immigrants légaux.

Le comptage des votes sera effectué par internet et en temps réel et sera contrôlé par l'organisation "juristes pour la démocratie", afin d'éviter des irrégularités.

Les questions auxquelles les Espagnols répondront sont :

1. Etes-vous en faveur : de l'annulation totale, par le gouvernement espagnol, de la dette

extérieure des pays pauvres , (dette maintenue jusqu'à présent) ?

2. Etes-vous en faveur : que la totalité du montant annuel de la dette annulée soit destinée aux populations des pays pauvres et à leur propre développement ?

3. Etes-vous en faveur : que les tribunaux enquêtent sur l'enrichissement illicite que les puissants du Nord et du Sud réalisent avec les fonds empruntés et que ces sommes soient dévolues à leurs peuples ?

Selon les informations de ATTAC en Espagne, la finalité de cette consultation est de montrer aux politiques qu'il existe une grande quantité de personnes au courant de ce sujet et de la situation des pays pauvres et qu'elles exigent des mesures concrètes qui produisent des changements réels.. ATTAC prévient que l'annulation de la dette n'est pas suffisante. Qu'il est nécessaire d'établir un nouvel ordre international, basé sur la justice sociale et la solidarité, et qui en finisse avec cette forme de domination.

Greta van den Bempt, correspondante du Grain de sable à Porto Alegre (Brésil) greta@attac.org

Rappel : Manifestation à Paris organisé par Jubilee 2000 en collaboration avec ATTAC pour proposer l'annulation de la dette. 18h30 le 12 avril, Place de la Bastille (voir Courriel n°119)

Donges noire de monde.

Pourquoi nous manifestons à Donges le samedi 25 mars ?

Le 22 mars à Paris, les actionnaires de Total-Fina et Elf doivent entériner la fusion des deux entreprises. Ce même jour, la Commission européenne se saisit du rapport des commissaires européens aux transports et à l'environnement.

Le mardi 28 mars, le Conseil des Ministres européens du transport et de l'environnement décide de directives européennes sur les transports, et le transport maritime en particulier à la suite de l'Erika, qui leur seront proposées par la Commission.

Nous exigeons que l'État et l'Europe adoptent des lois contraignantes et appliquées pour que la catastrophe de l'Erika ne se reproduise plus.

Nous exigeons que l'État et l'Europe inscrivent dans la réglementation la responsabilité illimitée des affréteurs, donneurs d'ordre. Cette modification est indispensable si on veut se



attac

donner toutes les chances pour qu'effectivement la catastrophe de l'Erika soit la dernière.

Le FIPOL ne remboursera pas tout, loin de là. Si on n'y prend garde, les professionnels paieront la réparation des dommages et préjudices. Et, le contribuable paiera la remise en état du littoral à travers les dépenses engagées par l'État et les collectivités.

Le groupe pétrolier TOTAL-FINA est responsable de la catastrophe.

Nous exigeons qu'il paye la totalité des indemnités aux professionnels et collectivités.

Il serait intolérable de voir qu'au moment même où TOTAL-FINA et ELF fusionnent, ce 22 mars à Paris, l'énorme firme internationale ainsi créée se voit appliquée l'impunité sur les conséquences de la catastrophe.

C'est pourquoi la marche à Donges passera à proximité de la raffinerie, non pas bien sûr pour remettre en cause le travail ou les salariés de la raffinerie, mais pour faire entendre nos exigences au groupe pétrolier lui-même.

Nous exigeons non seulement la remise en état raisonnée de tout le littoral, mais aussi la destruction rapide de tous les déchets.

C'est pourquoi la marche à Donges passera, d'une part, à proximité d'une pâture sous laquelle sont encore enfouis 6000 tonnes de déchets de l'Amoco Cadiz et, d'autre part, devant un des plus gros dépôts de déchets de l'Erika (en bord de Loire, à proximité du terminal gazier).

Nous manifesterons enfin pour que toute la vérité soit établie et dite sur les causes et les conséquences de la catastrophe et pour une totale transparence sur les décisions et moyens qui seront adoptées pour l'avenir.

Informations :

Donges : attac44@attac.org

Le 22 mars à Paris rendez-vous 10h00 en « surface » sous l'arc de Triomphe du Champ de Mars en « sous-sol » devant la salle de l'Assemblée générale des actionnaires de Total (Carrousel du Louvre) Voir Courriel n°119.

Chocolat au rabais

Le chocolat est mort. Et avec lui tous les petits paysans des pays tropicaux qui ont donné

l'essentiel de leur vie à la satisfaction des besoins des autres.

La directive votée par le Parlement européen hier (15 Mars 2000) est une véritable trahison contre les milieux tropicaux qui ont accepté saccager leurs forêts, pour produire de plus en plus le cacao demandé par de nombreuses multinationales en Europe. Malgré la résistance de l'Allemagne, de la France et de la Belgique; la Grande-Bretagne, chef de file des pays européens qui demandaient la réduction de la part du cacao dans le chocolat, a bien réussi son coup. Si les paysans n'avaient pas coupé leurs forêts, ils continueraient à y tirer l'essentiel de leur survie. Que vont-ils faire avec des milliers de tonnes de cacao qu'ils n'ont pas appris à consommer ?

La culture du cacao a perturbé outre l'environnement, mais aussi les structures sociales et économiques des milieux producteurs. Au fil des décennies, il y a eu un pacte indirect entre producteurs de cacao du Sud, et consommateurs de chocolat du Nord. Malheureusement entre les 2, il y a eu les multinationales et certaines législations.

Au moment où le Parlement européen vote une directive réduisant la part du beurre de cacao dans le chocolat, au profit des matières grasses végétales de certains produits tropicaux, il est temps d'organiser une résistance citoyenne regroupant producteurs du Sud, consommateurs du Nord et des mouvements mondiaux tel ATTAC, pour lutter contre cette décision. José BOVE et tous ses amis devraient monter au créneau pour dénoncer et combattre cette directive; ce nouveau chocolat n'est plus ni moins qu'un produit de la " mal bouffe ".

Qui va rembourser les dettes contractées par certains paysans pour créer leurs plantations ? Qui va leur payer le manque à gagner, puisque les revenus de leur production seront toujours en dessous des attentes ? Cette directive est une volonté de clochardisation de certaines paysanneries du Sud.

Sans plus attendre, lançons une résistance mondiale à cette directive par des actions.

Jean Nke Ndi. Chargé des contacts pour Attac-Cameroun. cameroun@attac.org

Résistance fertile

Une semaine internationale d'action intitulée "Resistance is fertile" a lieu début avril 2000. Cette semaine d'action s'oppose à la mainmise



attac

sur les semences par quelques multinationales, aux organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation et l'agriculture et au pillage des ressources génétiques au Nord comme au Sud.

Le groupe de travail OGM de « Paris Nord Ouest » appelle tous les comités locaux ATTAC à se mobiliser particulièrement, au cours de cette semaine d'action, contre la directive européenne 98/44/CE qui pourrait permettre la brevetabilité du vivant (un tract tout prêt est à leur disposition).

- le samedi 1er avril, une action devant les supermarchés. Info : ogm.parisnw@attac.org
- le jeudi 6 avril, en collaboration avec l'association OGM:Dangers, organisation d'une conférence intitulée "BIOTECHNOLOGIES : brevetabilité du vivant et faim dans le monde", avec Jean-Pierre Berlan, directeur de recherches à l'INRA et membre du Conseil scientifique d'ATTAC, et Jean-Pierre Leroy, paysan, porte-parole de la Confédération paysanne d'Aquitaine. Elle a lieu Salle Jean Dame 17, rue Léopold Bellan – 75004 Paris - Stations de métro : Sentier, Réaumur, Les Halles. Info : parsnw@attac.org

Un fantasme ?

Aujourd'hui dans le Gard et dans certains départements dont la politique scolaire a consisté plus systématiquement qu'ailleurs à minorer les besoins en personnels et en moyens d'enseignement, nous assistons à l'émergence d'un mouvement unitaire ayant associé pour la première fois depuis bien longtemps, d'abord tous les syndicats du 1er degré, puis les parents d'élèves et les syndicats d'enseignants du secondaire. Bien que l'unité syndicale ne soit pas complète dans les Collèges et les Lycées, que la mobilisation y soit inégale, il s'agit là d'un mouvement qui ne peut être ignoré ou mis sur le compte, comme s'y est employé le Ministre Claude Allègre, du fantasme collectif.

On peut en effet se demander si ce sont les parents et les enseignants confrontés chaque jour aux réalités et aux difficultés quotidiennes qui prennent leurs désirs pour la réalité, ou si plutôt ce n'est pas la gestion technocratique de hauts fonctionnaires qui n'ont jamais affaire à une autre réalité que celle des statistiques ou des rapports de collaborateurs, qui confine au fantasme. Le fantasme n'est-ce pas la décision a priori de ne pas tenir compte des besoins pour maintenir des choix budgétaires dictés par la réduction du déficit public? La constante augmentation démographique du Gard depuis 10 ans (38000 habitants de plus) n'a jamais été

considérée avec sérieux par les gestionnaires. L'urgence donc est-ce la contrainte financière de l'Euro ou bien d'empêcher que des départements entiers soient exclus de la société française, par l'absence de formation et par le chômage. Le fantasme n'est-ce pas celui qui manipule constamment les chiffres pour qu'ils s'adaptent à ces mêmes contraintes budgétaires qui en est victime ? Mais est-ce réellement un fantasme ?

Ou bien n'est-ce pas un nouveau mode de gestion et de gouvernement que de jouer sur les mots, de désinformer l'opinion publique ; n'est-ce pas ce que l'on fait lorsque l'on distingue soigneusement « élèves » et « enfants » (l'accroissement du nombre d'élèves est dérisoire par rapport aux demandes de scolarisation dans le département), lorsque l'on compte les effectifs d'une école sans tenir compte des contraintes d'âges, ou que l'on coupe les élèves en quart pour justifier des effectifs ? Il faut être capable de déchiffrer sous l'apparence anodine des rapports des gestionnaires la manipulation de la réalité qui se masque sous la manipulation du langage lui-même.

Comment, lorsqu'on n'est pas au fait du fonctionnement de l'institution, démasquer derrière les propos démagogiques le seul souci de livrer l'Ecole au marché (qu'est-ce d'autre qu'un forum de l'éducation) ? Si un emploi public est jugé ruineux pour la sacro-sainte économie (quand expliquera-t-on à nos élèves ce qu'il est nécessaire semble-t-il, de savoir de l'Economie pour être un citoyen responsable ? ou bien a-t-on peut-être le sentiment qu'on ne pourrait plus ensuite invoquer le nouveau dieu avec autant d'effet et même sans susciter le rire devant l'idole — que les nouveaux prêtres de nos modernes technocraties y perdraient la magie de leur pouvoir) si un emploi public est jugé ruineux pour l'économie, c'est sans doute qu'on pense que ce même emploi privé serait au moins un moyen d'accroître le profit général, que la société à tout à gagner à privatiser l'ensemble des services publics et notamment l'éducation tout entière; c'est cependant ce que l'on ne peut encore se permettre de dire ouvertement, surtout quand on prétend représenter le socialisme, mais il est vrai que Claude Allègre a déclaré le Parti socialiste en panne d'idées. C'est ce que nos modernes pourfendeurs de la fonction publique, qui sont prêts à ramasser dans les caniveaux la haine du fonctionnaire, n'osent encore clamer haut et fort parce que cela supposerait de remettre en cause les fondements même de la République. Il ne suffit pas en effet de brandir les valeurs de la République, de les agiter comme un épouvantail,



attac

encore faut-il y croire et manifestement ces Messieurs n'y croient plus, c'est une couverture pour une plus vaste entreprise qui pourrait n'être que de maintien de l'ordre et de la hiérarchie sociale. On comprend alors la rouerie d'une gestion qui a consisté depuis la prise de fonction du Ministre en une continuelle manipulation de l'opinion publique avec la complicité des médias nationaux qui n'ont guère pris le temps de vérifier ses annonces démagogiques, en un retournement continu des revendications des syndicats, des élèves, des parents en plébiscite des décisions qui leur étaient le plus opposées. Il fallait bien qu'à un moment éclate la supercherie, il semble bien que ce moment soit venu.

Jean-Luc GARCIA

Article recueilli par Arlette Fétat. Rédactrice journal@attac.org

Rappel : ATTAC contre « Masters » (le jeu de la banque CIC) dans différents précédents Courriels. La remise des prix est prévue le 27 mars : agissez ! Informations : regine@attac.org

Brèves d'OMC

1- Réunion au Japon du CODEX Alimentaire (14-18/03).

Le groupe de travail de la Commission Codex Alimentarius est chargé de développer des standards internationaux en matière alimentaire d'ici 2003. C'est le seul standard reconnu par l'OMC. Ses conclusions pourraient avoir des incidences sur les différents commerciaux et les négociations en cours.

Le groupe consommériste japonais Japanese Offspring Fund (JOF) participera à la Conférence en tant qu'observateur. Son intention est de poser la question du principe de "l'équivalence substantielle" des produits contenant des OGM par rapport à leurs équivalents traditionnels. Ils pensent que ce principe devrait être remplacé par un système qui étudierait de façon rigoureuse les risques possibles engendrés par l'absorption d'OGM.

Pendant ce temps, des scientifiques africains déclarent dans une réunion à Nairobi sponsorisée par le Forum des investisseurs en Biotechnologie en Afrique que la biotechnologie est une des clefs pouvant résoudre les problèmes alimentaires du Continent. Selon un représentant du KARI (l'Institut de recherche agronomique au Kenya) l'enjeu des biotechnologies est celui du développement [car] "la faible production alimentaire est la cause du maintien de la faim qui affecte le

continent et qui a des répercussions sur la santé des enfants, menaçant leur éducation et leur croissance". Le ministre kenyan pour la science, l'éducation et la technologie estime que "le débat sur ce qui est bon ou mauvais pour l'Afrique a été conduit par des gens n'appartenant pas au Continent et qui n'ont pas, pour certains d'entre eux, une connaissance adéquate de sa situation et de ses besoins"

2- ORD : Le cas des FSC (EU contre USA) (suite)

L'UE pourrait accepter une prolongation du délai accordé aux USA pour leur permettre de se mettre en conformité avec les règles de l'OMC concernant leur FSC (entreprises US de ventes off-shore). La date limite est actuellement fixée en octobre 2000. Pour cela, selon les Européens les USA, devraient montrer leur bonne foi dans la mise en oeuvre du plan de mise en conformité. Or cette probabilité n'apparaît pas de façon claire. Les règles fiscales US ne devraient pas être modifiées avant les élections de Novembre. La décision pourrait être une des principales causes de réserve dans le débat que le Congrès doit entreprendre en vue du maintien au non des USA à l'OMC. (dont la date n'a pas encore été fixée) Le Secrétaire au Trésor US a averti que les USA "soutiendraient toute action nécessaire pour préserver ce qu'ils considèrent comme des incitations très importantes pour les producteurs US leur permettant de niveler les différences"; selon eux, les FSC s'avèrent nécessaires pour contrer les règles fiscales européennes permettant aux entreprises de l'UE de récupérer les taxes indirectes appliquées à ses produits vendus hors zone.

Le cas FSC est également suivi de très près par les Australiens qui se trouvent en litige avec les règles de l'OMC sur plainte US contre un fabricant de sellerie automobile, qui obligerait pour la première fois une entreprise à rendre en totalité une subvention à l'exportation reçue de son gouvernement. L'Australie a été rendue furieuse par cette décision

Bien que les principaux membres de l'OMC ont insisté pour que cette condamnation ne fasse pas jurisprudence lors de règlements futurs [tel le cas FSC], si ce cas devait rencontrer la même destinée que le cas australien, les entreprises US devraient rembourser au Trésor US des milliards de \$ de réductions d'impôts.

3- Intégration économique UE-Amérique Latine

L'UE et le groupe de Rio (18 pays d'Amérique Latine) ont appelé à la reprise de discussion sur



attac

le commerce multilatéral. Pendant ce temps, l'UE et les pays du Pacte Andin sont d'accord pour l'étude de nouveaux liens commerciaux mais n'ont pas réussi à s'accorder sur le lancement de discussions sur le libre-échange, ces pays n'étant pas suffisamment intégrés. L'UE et le Mercosur devraient se rencontrer le mois prochain pour traiter du libre-échange inter-zone. Selon le Ministre portugais des Affaires Etrangères, ces liens commerciaux avec les pays d'Amérique Latine seraient la meilleure manière de développer la démocratie et d'améliorer les droits humains dans la zone.

4- Rapport de la Commission de l'UE sur l'Evaluation pour un nouveau round à l'OMC (23/02)

Un groupe de 40 ONG coordonnées par WWF Europe a soumis une déclaration conjointe sur ces travaux (présentés en réunion publique par la Commission le 23/02), critiquant le processus de ne pas suffisamment engager le Parlement européen pas plus que les parlements nationaux dont l'implication est la clef de l'information pour animer les débats sur les réalisations politiques. Le groupe a également appelé l'UE à se livrer à une évaluation des accords de l'Uruguay Round afin d'en saisir les effets sur l'environnement, la pauvreté, le développement et les droits humains.

Les initiateurs du rapport (des chercheurs de l'Université de Manchester) ont cependant répliqué qu'une telle évaluation leur semble difficile, en raison de problèmes nés de la séparation des effets liés aux mesures commerciales de l'Uruguay Round de ceux

influencés par le contexte européen qui s'est constitué depuis son application.

Le groupe a demandé que davantage de ressources soient dévolues aux évaluations, y compris une aide aux PVD pour qu'ils exercent leurs propres évaluations. Les responsables UE ont répondu que la Commission l'encouragerait mais ont estimé que les PVD n'auraient probablement pas les ressources pour le faire et que celles de la Commission dans ce but sont également limitées.

Les ONG ont appelé la Commission pour qu'elle fasse une évaluation de tout accord commercial, bilatéral, régional ou multilatéral où l'UE se trouve impliquée et ont demandé qu'un mécanisme plus formel soit mis en place en vue de consultations régulières entre la Commission et la société civile.

5- Les mesures de l'UE pour améliorer l'environnement critiquées par le Japon

Le Japon a averti l'UE que ses propositions de directives sur les appareils électriques et les équipements électroniques usagés ainsi que sur les véhicules automobiles en fin de vie lui semblent trop sévères et pourraient constituer une violation aux règles de l'OMC (accord sur les barrières techniques au Commerce); elles couvriraient une gamme trop large d'appareils électroniques. Le but de cette directive de l'UE est de promouvoir la réutilisation ou le recyclage de ces appareils et des voitures.

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». omc.marseille@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Mardi : ROANNE – PARIS 11 – ARRAS – PARIS 15 – SENS – ST NAZAIRE – ST FONTS – IVRY SUR SEINE
- Mercredi : SAINT DENIS (93) – SENS – SAVIGNY SUR ORGE – VERSAILLES – MARSEILLE
- Jeudi : SOISSONS – THANON LES VOSGES – BOURGES – SENS – BORDEAUX – MARSEILLE – LA PENNE SUR HUVEAUNE – VENISSIEUX – MONTLUCON
- Vendredi – VALENCE – MOSELLE – AIX EN PROVENCE – PAU – SENS – BREST – COMPIEGNE – LISBONNE (Manifestation)